

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000428 – AMR 13/010/00

Action complémentaire sur l'AU 170/00 (AMR 13/009/00 du 22 juin 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

« DISPARITIONS » / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

| | |
|------------------|--|
| ARGENTINE | José Segundo Zambrano Pablo Marcelo Rodríguez |
|------------------|--|

Londres, le 5 juillet 2000

Le 3 juillet 2000, deux corps, présumés être ceux de José Segundo Zambrano et de Pablo Marcelo Rodríguez, ont été découverts dans le quartier de Godoy Cruz de la ville de Mendoza, à cinq kilomètres environ de l'endroit où la voiture de José Segundo Zambrano avait été découverte abandonnée avec des tâches de sang. Il semble que doivent être effectués des tests d'ADN dont les résultats devraient être connus dans un mois.

Des avocats qui représentent les proches de ces deux hommes sont apparemment victimes d'une campagne de harcèlement. Des allégations diffamatoires les concernant ont été communiquées à la presse le 26 juin. Deux jours plus tard, la radio et la télévision locales se sont fait l'écho d'informations mensongères indiquant qu'un des avocats, Diego Lavado, avait été arrêté.

Le 29 juin, la presse locale a rapporté que des responsables de la province, notamment le ministre de la Justice et de la Sécurité, avaient affirmé que les avocats étaient uniquement motivés par l'appât du gain et qu'ils avaient induit en erreur Amnesty International.

Néanmoins, la presse locale a également indiqué que c'étaient les pressions internationales qui avaient contraint les autorités à poursuivre les recherches entamées en vue de retrouver les deux hommes. Les appels envoyés par les membres du Réseau d'Actions urgentes ont bénéficié d'une bonne couverture médiatique.

Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces deux hommes. Amnesty International continuera à suivre l'évolution de la situation et prendra d'autres mesures si nécessaire. Veuillez envoyer une dernière série d'aérogammes / lettres exprès / lettres par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) pour :

- vous dire préoccupé par la « disparition » de José Segundo Zambrano et de Pablo Marcelo Rodríguez, et vous déclarer tout particulièrement inquiet à l'idée que des représentants de l'État sont peut-être impliqués ;
- saluer l'ouverture d'une enquête sur leur « disparition » et demander instamment que ces investigations soient indépendantes, exhaustives et concluantes, que leurs résultats soient rendus publics et que les responsables soient traduits en justice ;
- faire part de votre inquiétude au vu des informations selon lesquelles des avocats représentant les proches de ces deux hommes sont harcelés ;
- exhorter les autorités à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par ces avocats pour garantir leur propre sécurité.

APPELS À :

| | |
|--|---|
| Ministre de la Justice et de la Sécurité de la province de Mendoza : Ministro de Justicia y Seguridad de la Provincia de Mendoza Dr. Leopoldo Manuel Orquín Salta 672, Godoy Cruz 5501 Mendoza, Argentine Fax : 54 261 449 9083 Formule d'appel : Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre, | Gouverneur de la province de Mendoza : Sr. Gobernador de la Provincia de Mendoza Sr. Roberto Iglesias Casa de Gobierno 5500 Mendoza, Mendoza Argentine Fax : 54 261 449 2142 / 3 Formule d'appel : Sr Gobernador, / Monsieur le Gouverneur, |
| Ministre argentin de la Justice et des Droits humains : Sr. Ministro de Justicia y Derechos Humanos Dr. Ricardo Gil Lavedra | |

| | |
|--|--|
| Ministerio de Justicia y Derechos Humanos Sarmiento 329, 5o. Piso 1041 Buenos Aires, Argentine Fax : 5411 4328 5395 Formule d'appel : <i>Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,</i> | |
|--|--|

COPIES À :

| | |
|---|--|
| Journal de la province de Mendoza : <i>Diario Los Andes</i> Avenida San Martin 1049 5500 Mendoza, Argentine Fax : 54261 420 2011 | Journal national : <i>Diario Clarín</i> Tacuarí 1846, 1139 Buenos Aires Argentine Fax : 5411 4309 7200 |
|---|--|

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.
APRÈS LE 16 AOÛT 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait
foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*